



2 infractions permis probatoire

Par **rorosp**, le **13/04/2012 à 13:35**

Bonjour,

j'ai besoin d'aide, je suis en période probatoire j'ai 6 points, hier j'ai grillé un feu rouge j'ai été arrêté et donc on m'a dit que j'allais recevoir l'amende dans 10 jours donc moins 4 points + stage de récupération, et aujourd'hui je viens de recevoir une autre amende de ce même type pour une même infraction il y a 10 jours ! donc -4 points aussi

j'aimerais donc savoir comment faire pour ne pas perdre mon permis, j'attends de recevoir celle où j'ai été arrêté et je passe le stage dans la foulée pour avoir de nouveau 6 points et ensuite je paye l'autre une fois que j'ai récupéré mes points pour ne pas perdre mon permis ? ou alors je fais le stage avant la 48h ?

cependant il paraît que je n'aurais pas le temps de recevoir la 48h avant la seconde amende, devrais-je surveiller mon solde de points sur internet et faire un stage volontaire dès la perte des points et contester la seconde amende pour gagner du temps ou prendre le risque d'attendre la 48h ?

merci d'avance

Par **Tisuisse**, le **15/04/2012 à 08:36**

Bonjour,

Lisez d'abord les dossiers en tête de ce forum, notamment ceux relatifs à "comment contester une amende", "refus de priorité, sens interdit, feux rouges", "perte et récupération

des points", 'points des permis probatoires", puis revenez ensuite nous poser vos question complémentaires.